

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2018

L'an deux mille dix huit, le dix huit juin à 15 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 8 juin 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de M. Claude RAOUX,

**Secrétaire de séance : Mme Marie CALERO**

Mme BOMPARD	Mme MATHIEU	Mme BOUCLET
M. RAOUX	Mme GRANDO	Mme DESFONDS-FARJON
Mme CALERO	M. BESNARD	M. ZILIO
Mme LAVALLEE	Mme SIBEUD	Mme PETRINI-CAMILLO (jusqu'à la question n° 19)
Mme NERSESSIAN		
M. MICHEL	Mme GOUVARD	
Mme FOURNIER	M. DUMAS	
M. VASSE	M. MORAND	
M. MASSART	M. MALAPERT	
M. MERTZ	Mme PECHOUX	
Mme MOREL-PIETRUS (à partir de la question n° 5)	M. FIORI	
M. JEAN	M. ARNAUD	

**Représentés :**

M. BEGUE par M. JEAN  
Mme PLAN par Mme NERSESSIAN  
M. POIZAC par M. MORAND  
Mme PONCET par Mme CALERO  
M. RODRIGUEZ par M. RAOUX  
Mme GUTIEREZ par M. ZILIO

**Absents :** Mme MOREL-PIETRUS (jusqu'à la question n° 4)

Mme PETRINI-CAMILLO (à partir de la question n° 20)

## **QUESTION N° 1 – ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE**

Vu l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que cette séance comporte notamment l'adoption des Comptes administratifs du Budget Principal et du Budget Annexe Assainissement pour l'exercice 2017, il y a lieu de procéder à l'élection d'un Président de Séance.

**Candidature** : M. RAOUX

A l'Unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO,Mme PETRINI-CAMILLO

\*\*\*\*\*

## **QUESTION N° 2 – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Il convient de désigner un Secrétaire de Séance.

**Candidature** : Mme CALERO

A l'Unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO,Mme PETRINI-CAMILLO

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 3 – ACQUISITION PROPRIETE DE L'INDIVISION BONFILS - PARTIE PARCELLE SECTION AH N° 151 - IMPASSE DES CIGALES**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'acquérir, pour un montant de 10 € le m<sup>2</sup>, une partie de la parcelle cadastrée section AH n° 151 située impasse des Cigales, d'une superficie de 29 m<sup>2</sup> environ (à déterminer par document d'arpentage) appartenant à l'indivision BONFILS.

La clôture grillagée d'une hauteur de 2 mètres sera reconstruite en limite de propriété par la commune.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié et à l'établissement du document d'arpentage seront à la charge de la commune.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 4 – ACQUISITION PROPRIETE DE L'INDIVISION MORANA - PARCELLE SECTION I N° 1483 - CHEMIN DES MESANGES**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'acquérir, par l'intermédiaire de la S.A.F.E.R., la parcelle cadastrée section I n° 1483 d'une superficie 1 240 m<sup>2</sup>, située chemin des Mésanges et appartenant à l'indivision MORANA, pour un montant de 1 488 € auquel il convient d'ajouter 500 € de prestations de service dues à la S.A.F.E.R., soit un total de 1 988 €.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de la commune.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la promesse unilatérale d'achat à conclure avec la S.A.F.E.R. ainsi que l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 5 – GROUPE SCOLAIRE GIONO - DESAFFECTATION - ANCIENNE CONCIERGERIE - RUE DU 19 MARS 1962**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de constater la désaffectation de l'ancienne conciergerie du groupe scolaire Giono située rue du 19 mars 1962,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

M. BESNARD

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 6 – GROUPE SCOLAIRE LES TAMARIS - DESAFFECTATION - DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC - PARTIE PARCELLE SECTION AE N° 131 - RUE EUGENE IONESCO**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de constater la désaffectation, du groupe scolaire les Tamaris, d'une partie de la parcelle cadastrée section AE n° 131, située rue Eugène Ionesco, constituée d'une fraction de la cour d'une superficie de 79 m<sup>2</sup> et d'un local technique d'une surface de 22 m<sup>2</sup>,
- d'approuver le déclassement du domaine public de cette partie du groupe scolaire les Tamaris,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 7 – ECHANGE DE PROPRIETES COMMUNE DE BOLLENE / SEMIB+ - PARTIES PARCELLE COMMUNALE SECTION AE N° 131 CONTRE PARTIE PARCELLE SECTION AE N° 130 - GROUPE SCOLAIRE LES TAMARIS - RUE EUGENE IONESCO**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de procéder à un échange, moyennant une soulte de 1 700 € à la charge de la SEMIB+, entre :
  - une partie de la propriété de la SEMIB+, cadastrée section AE n° 130, correspondant à un local d'une superficie de 15 m<sup>2</sup> et d'une valeur de 14 700 €, conformément à l'avis des Domaines en date du 31 mai 2018,
  - une partie déclassée de la parcelle communale cadastrée section AE n° 131, située rue Eugène Ionesco, constituée d'une fraction clôturée de la cour pour une superficie de 79 m<sup>2</sup> et d'un local technique de 22 m<sup>2</sup>, pour un montant total de 16 400 €, conformément à l'avis des Domaines en date du 25 avril 2018,  
Les frais relatifs à la rédaction et à la publication de l'acte administratif seront pris en charge pour moitié entre la commune et la SEMIB+.
- Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte administratif à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 8 – TRANSFERT ET MISES A DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA COMMUNE DE BOLLENE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE "CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET D'EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE D'INTERET COMMUNAUTAIRE" - CONVENTIONS - ADOPTION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de transférer le personnel affecté aux services ou parties de services chargés de la mise en oeuvre de la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire », aux conditions énoncées ci-dessus par le Rapporteur,
- d'adopter les conventions à passer avec la communauté de communes Rhône Lez Provence (C.C.R.L.P.) pour la mise à disposition de 2 agents,
- d'autoriser le Maire à signer les décisions individuelles et les conventions de mise à disposition à intervenir et tous les documents nécessaires à l'application et au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO,Mme PETRINI-CAMILLO

Abstention(s) :

M. BESNARD

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 9 – POLITIQUE DE LA VILLE - ESPACE DE VIE SOCIALE - ENGAGEMENT D'UN JEUNE VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son avis sur les propositions énoncées ci-dessus.
- de recruter un jeune volontaire en Service Civique pour contribuer à l'animation du point d'accès numérique de l'Espace de Vie Sociale, aux conditions énoncées ci-dessus par le Rapporteur.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer la demande d'agrément à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

M. BESNARD

\*\*\*\*\*

### **QUESTION N° 10 – ECOLE PRIVEE SAINTE-MARIE - PARTICIPATION COMMUNALE 2018**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'appliquer l'indice de référence I.P.C. 4018 E d'octobre 2013, base 2015, pour le calcul de la participation communale de la ville,

- de fixer le montant de la participation communale 2018 à verser à l'école privée Sainte-Marie à la somme de 131 829,00 €, se détaillant comme suit :

Participation élèves en maternelle	96 758,00 €
Participation élèves en élémentaire	35 071,00 €
<b>MONTANT TOTAL DE LA PARTICIPATION COMMUNALE 2018</b>	<b>131 829,00 €</b>

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 11 – RENCONTRES INTERGENERATION NELLES - CONVENTION DE COOPERATION VILLE DE BOLLENE / HOPITAL DE BOLLENE - ADOPTION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention de coopération à passer avec l'Hôpital de Bollène aux conditions énoncées ci-dessus,
- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 12 – IMPLANTATION D'UN LOCAL FIBRE OPTIQUE - STADE ANQUETIL - AVENUE JEAN MOULIN - CONVENTION VILLE DE BOLLENE / VAUCLUSE NUMERIQUE - ADOPTION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention à passer avec Vaucluse Numérique relative à l'implantation d'un local et de 2 armoires nécessaires au déploiement du réseau à haut débit en fibre optique sur Bollène, aux conditions telles qu'énoncées ci-dessus,
- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*



**QUESTION N° 13 – COMPETENCE " MAITRISE D'OUVRAGE ET MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES (I.R.V.E.) " - MODALITES D'EXERCICE - CONVENTION VILLE DE BOLLENE / SYNDICAT D'ELECTRIFICATION VAUCLUSIEN (S.E.V.) - ADOPTION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver les modalités d'exercice de la compétence « I.R.V.E. : maîtrise d'ouvrage et maintenance des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables » par le Syndicat d'Electrification Vauclusien (S.E.V.) pour la mise en place d'un service, dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de recharge,
- d'adopter la convention à passer avec le S.E.V. définissant les modalités d'intervention du Syndicat et les engagements de la commune,
- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 14 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - ANNEE 2017 - ADOPTION**

Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte :

- du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif pour l'année 2017.

**Prend Acte**

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 15 – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - ETAT DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2017 - INFORMATION**

Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte :

- de l'état des travaux 2017 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, tel qu'énoncé ci-dessus.

**Prend Acte**

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 16 – COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P.) - MODIFICATION DES STATUTS**

Il est proposé à l'Assemblée de :

- d'approuver les nouveaux statuts de la communauté de communes Rhône Lez Provence (C.C.R.L.P.).

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 17 – BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2017 - COMPTE DE GESTION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le Compte de Gestion 2017 – Budget Principal, tel que présenté,

- de déclarer que le Compte de Gestion - Budget Principal, dressé pour l'exercice 2017 par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

M. BESNARD,Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO,Mme PETRINI-CAMILLO

\*\*\*\*\*

### **QUESTION N° 18 – BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2017 - COMPTE ADMINISTRATIF**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le Compte Administratif 2017- Budget Principal, tel que présenté,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

Madame le Maire sort de la séance et ne participe pas au vote.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO,Mme PETRINI-CAMILLO

Abstention(s) :

M. BESNARD

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 19 – BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - AFFECTATION DU RESULTAT - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

**Compte 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé** **4 521 081,25 €**

**Compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté** **2 137 628,01 €**

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO,Mme PETRINI-CAMILLO

Abstention(s) :

M. BESNARD

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 20 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2017 - COMPTE DE GESTION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le Compte de Gestion 2017 – Budget Annexe Assainissement tel que présenté,

- de déclarer que le Compte de Gestion - Budget Annexe Assainissement, dressé, pour l'exercice 2017 par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

\*\*\*\*\*

## QUESTION N° 21 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2017 - COMPTE ADMINISTRATIF

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le compte administratif 2017- Budget Annexe Assainissement, tel que présenté,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

Madame le Maire sort de la séance et ne participe pas au vote.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

\*\*\*\*\*

## QUESTION N° 22 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - AFFECTATION DU RESULTAT - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

<b>Compte 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>151 962,11 €</b>
--	---------------------

<b>Compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>1 063 922,84 €</b>
--	-----------------------

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

\*\*\*\*\*

## **QUESTION N° 23 – BUDGET ANNEXE ZAC PAN EURO PARC - EXERCICE 2017 - COMPTE DE GESTION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le Compte de Gestion 2017 – Budget Annexe ZAC PAN EURO PARC, tel que présenté par le comptable public,
- déclarer que le Compte de Gestion – Budget Annexe ZAC PAN EURO PARC dressé pour l'exercice 2017 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ne prennent pas part au vote :

Mme GUTIEREZ,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

M. FIORI

\*\*\*\*\*

## **QUESTION N° 24 – BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2018 - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la décision modificative n° 1 du Budget Principal 2018 aux conditions énoncées ci-dessus,
- de modifier le Budget Principal 2018 comme précisé ci-dessus par le Rapporteur.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

\*\*\*\*\*

## **QUESTION N° 25 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2018 - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la décision modificative n° 1 du Budget Annexe Assainissement 2018 aux conditions énoncées ci-dessus,
- de modifier le Budget Annexe Assainissement 2018 comme précisé ci-dessus par le Rapporteur.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

\*\*\*\*\*

## **QUESTION N° 26 – MATERIELS TECHNIQUES - SORTIE D'INVENTAIRE - CESSION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de procéder à la sortie d'inventaire du matériel technique précité,
- de céder ce matériel technique aux conditions mentionnées ci-dessus,

Les acheteurs se libéreront des sommes dues par versement au compte Banque de France d'Avignon - n° 30001 - 00169 - D 844 0000000 - 27 au nom du Trésor Public de Bollène, Comptable Public Municipal.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à la sortie d'inventaire et à la cession de ce matériel technique.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 27 – AUTORISATIONS DE PROGRAMMES / CREDITS DE PAIEMENTS (A.P./C.P.) - EXERCICE 2018 - MODIFICATION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur, telles qu'énoncées ci-dessus,
- d'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 28 – DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE - EXERCICE 2017 - RAPPORT**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver les termes du rapport sur la dotation de solidarité urbaine 2017 ci-annexé,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

\*\*\*\*\*



**QUESTION N° 29 – ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS INADAPTES DE KERCHENE (A.P.E.I.) - CONSTRUCTION DE 42 LOGEMENTS ET DE 42 PLACES/LITS SECTEUR MEDICO-SOCIAL - PRET CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - GARANTIE D'EMPRUNT**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'accorder sa garantie au prêt contracté par l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés de Kerchène, A.P.E.I. de Kerchène, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les conditions précisées ci-dessus,
- de s'engager pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt conformément aux dispositions précitées,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 30 – EDUCATION - INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DUE AUX INSTITUTEURS (I.R.L.) - PRISE EN CHARGE DE LA MAJORATION PAR LA COMMUNE DE BOLLENE - AVIS**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'émettre un avis favorable sur les montants de l' I.R.L. mentionnés ci-dessus pour l'année 2017, identiques à ceux de l'année 2016,
- d'émettre un avis défavorable sur la prise en charge par la commune de la majoration de 63,81 € par instituteur ayant droit à cette majoration.

Ne prend pas part au vote :

M. FIORI

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

\*\*\*\*\*